Rapport d'activité 2020

Terr EnR
Société d'Économie Mixte
Énergies Nouvelles des Vosges Centrales

L'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES

Sommaire

P. 3 Edito

P. 5 Présentation des membres

P. 6 Notre identité / Notre ADN

P. 7 Notre fonctionnement

P. 8 L'éolien

P. 10 Le solaire

P. 12 L'hydro-électricité

P. 14 La biomasse

P. 15 Autres EnR&R

P. 16 Nos actions de communication

P. 17 Eléments financiers au 31/12/20

Rédaction : Jacques Grondahl - Création graphique : lenevé.com - avril 2021
Crédits photographiques : Peba - Dupraz et al 2011 - Pixabay - Energie Partagée - FNCCR - Fineart Collection - Adrien Kurtz - Terr'Enr - Dzmitry Palubiatka
Valery Joncheray - Hrafnkel - Neoen - AFGNV - Norske Skog Golbey - Th. Ritter - SEV - Fotolia.

En route vers 46% d'autonomie énergétique en 2030 !

Le SCoT[1] adopté fixe le cap : 46% d'autonomie énergétique en 2030 pour un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Tel est le défi que relèvent la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire et la Région Grand Est : doubler le niveau d'autonomie énergétique en 10 ans à travers un vaste projet de territoire qui touche tous les secteurs d'activités : l'habitat, le tertiaire, mais aussi l'agriculture, la forêt, les transports, les activités économiques et industrielles …

Produire plus d'énergies renouvelables, consommer moins et mieux, faire évoluer les pratiques vers la sobriété citoyenne pour une économie locale renforcée, un territoire au cadre de vie préservé et résiliant face au dérèglement climatique.
La stratégie d'aménagement et de planification du SCoT qui sera intégrée progressivement dans l'ensemble des documents d'urbanisme des communes, fait désormais place à l'opérationnel pour une mise en œuvre renforcée des actions de transition.

C'est ainsi qu'est née la Société d'Economie Mixte Terr'Enr, véritable bras armé des collectivités avec l'ambition de décupler les projets d'énergies renouvelables pour amorcer le moteur économique territorial qui puisse financer un tel changement de modèle énergétique.

Avec l'appui de ses partenaires privés, la Banque des Territoires, la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole et Energie Partagée Investissements, cette première année d'exercice aura permis de concrétiser plusieurs partenariats prometteurs, malgré le contexte contraint par la crise sanitaire : un projet éolien à Gruey-lès-Surances avec H2air, un autre autour de Ville-sur-Illon avec Neoen, un prototype innovant d'hydrolienne fluviale fabriqué dans les Vosges par l'entreprise Peba, une centrale solaire sur l'ancien centre d'enfouissement technique de Golbey avec Total-Quadran, deux premières toitures photovoltaïques prévues sur la Maison de l'Habitat et du Territoire de l'Agglomération d'Epinal et le Tennis Club de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire à Mattaincourt… et bien d'autres à venir !

C'est l'occasion de remercier tous les administrateurs de Terr'Enr, les membres du Comité technique, tous nos partenaires pour leur confiance, les experts qui nous ont assistés et le personnel pour leur implication qui auront permis la réussite de cet envol.

Longue vie à Terr'Enr !

Michel HEINRICH
Président de la SEM Terr'EnR

[1] *SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale (en référence au SCoT des Vosges Centrales : www.scot-vosges-centrales.fr)*

Des femmes et des hommes, eux aussi à énergie positive !

Conseil d'Administration

Collège Public

Roger ALEMANI
Communauté d'Agglomération d'Epinal

Michel FOURNIER
Communauté d'Agglomération d'Epinal

Thierry GAILLOT
Communauté d'Agglomération d'Epinal

Michel HEINRICH
Communauté d'Agglomération d'Epinal

Stéphanie POIRIER
Communauté d'Agglomération d'Epinal

Sandrine QUEYRERE
Communauté d'Agglomération d'Epinal

Nathalie BABOUHOT
Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

Sylvie d'ALGUERRE
Région Grand Est

Elisabeth DEL GENINI
Région Grand Est

Collège Privé

Véronique BEC
Caisse des Dépôts et Consignations

Bertrand HIRTZ
Caisse des Dépôts et Consignations

Marie-Agnès EVRARD
Crédit Agricole Alsace Vosges

Jean-Christophe LABBE
Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Censeur

Simon MATHIEU
Energie Partagée Investissement

Présentation des membres

Comité Technique

Collège Public

Sami KRIOUCHE
Membre titulaire
Chargé de Stratégie Rénovation et Performance du Patrimoine, Communauté d'Agglomération d'Epinal

Julie HOSDEZ
Membre suppléante
Directrice générale adjointe, Communauté d'Agglomération d'Epinal

Mathieu SCHICKEL
Membre titulaire
Directeur général, Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

Martine GRANDEMANGE
Membre suppléante
Directrice générale adjointe, Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

Emilie MAILLARD
Membre titulaire
Chargée de mission transition énergétique, Région Grand Est

Olivier LONGIN
Membre suppléant
Chargé de mission financements innovants de la transition énergétique, Région Grand Est

Collège Privé

Valérie GACHET
Membre titulaire
Responsable énergie, Caisse des Dépôts et Consignations

Bertrand HIRTZ
Membre suppléant
Chargé de développement territorial, Caisse des Dépôts et Consignations

Marie-Agnès EVRARD
Membre titulaire
Directrice du Centre d'Affaires Entreprises des Vosges, Crédit Agricole Alsace Vosges

Alina MOUREY
Membre suppléante
Ingénieure d'affaire experte des énergies renouvelables, Crédit Agricole Alsace Vosges

Jean-Christophe LABBE
Membre titulaire
Directeur Centres d'Affaires Multimarchés Lorraine Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Katia GOUVENEL
Membre suppléante
Responsable des Marchés Institutionels Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Simon MATHIEU
Membre titulaire
Chargé d'Investissement Energie Partagée Investissement

Erwan BOUMARD
Membre suppléant
Directeur Energie Partagée Investissement

Direction Générale

Olivier JODION
Directeur général

Jacques GRONDAHL
Directeur général délégué

Muriel VAN DYCK
Assistante de direction

Isabelle CLAUDE
Assistante comptabilité

TERR'ENR : l'opérateur énergétique des Vosges Centrales

Créée le 20 décembre 2019, la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Terr'Enr a pour objet de développer, financer et assurer l'exploitation d'ouvrages dédiés à la production d'énergies renouvelables et de récupération dans les Vosges Centrales.
En réponse à la stratégie d'autonomie énergétique territoriale du SCoT des Vosges Centrales, Terr'Enr se positionne comme l'interlocuteur privilégié des collectivités pour un développement maîtrisé et concerté des projets.

Répartition du capital

4 600 000 €

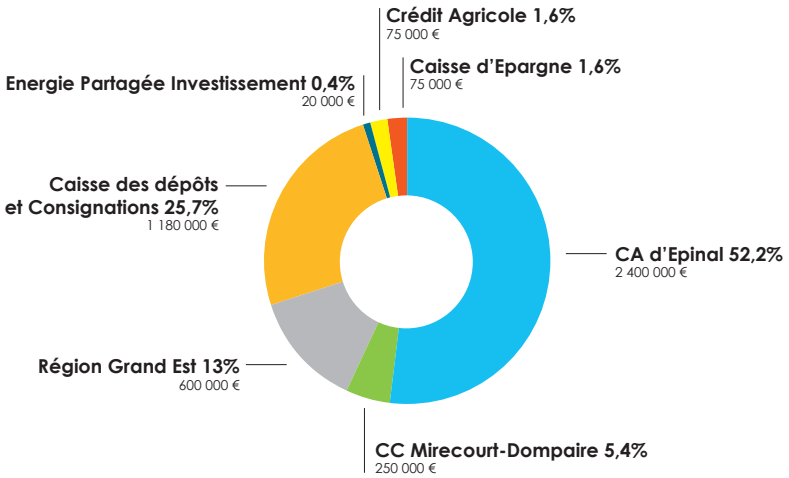

Les domaines d'intervention

Avec un spectre d'intervention privilégié sur le territoire des Vosges Centrales et ouvert à l'ensemble des énergies renouvelables, **la société s'attèle dans un premier temps au co-développement de projets éoliens, photovoltaïques et hydro-électriques.**

154 communes

L'émergence des projets participatifs citoyens

La Société porte l'ambition de développer en priorité des projets dont la gouvernance est ou sera assurée par le territoire (**SEM + Commune + Citoyens**). Elle inclura dans ses différents projet un objectif de concertation avec les riverains qui pourront, de façon directe ou intermédiée, investir dans les projets avec un accès à la gouvernance.

Deux niveaux d'intervention

Niveau 1 → **Investissement en propre :** la SEM investit directement et devient propriétaire exploitant de l'installation

Niveau 2 → La SEM prend des parts **au sein de sociétés de projets spécifiques**, filiales de la SEM.

Des projets compatibles avec les préconisations du SCoT

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) a défini des orientations propres à chaque filière pour produire des énergies renouvelables respectueuses du cadre de vie.
L'objectif : préserver la biodiversité, les usages et les paysages par une intégration harmonieuse des systèmes de production. C'est le socle sur lequel a été construit Terr'EnR et une condition non négociable au projet d'autonomie énergétique territorial. Les représentants de Terr'EnR s'en portent garants.
Ainsi, chaque projet est expertisé par une grille multicritère mesurant son impact sur le territoire pour un choix éclairé des investissements de la SEM.

Une instruction des projets par le Comité technique, les décisions stratégiques par le Conseil d'Administration

Développeurs

Communes, Interco, SCoT

Energie partagée, associations et sociétés citoyennes

Agriculteurs, Entrepreneurs

Projets

Décision à l'unanimité
Une voix par actionnaire
(sauf exceptions)

COTEC

Projets avec avis du COTEC
(avec/ou sans réserves)
Décisions stratégiques

Décision à la majorité
(sauf exceptions)

CA

Chaque année :
actualisation du plan d'affaires

Chaque semestre :
- tableau de bord des projets en portefeuille
- évaluation des risques
- niveau de fonds propres à affecter

Instruit les dossiers :
donne un avis technique, juridique et financier.

Etablit et met à jour le plan d'affaires

Propose l'engagement de (pré) études

Propose la stratégie et l'évolution de la société

Analyse les écarts entre les prévisions et les résultats

DÉLIBÉRATION
après instruction par le COTEC

EN 2020 :
- 5 réunions du Conseil d'Administration
- 7 réunions du Comité Technique
- 7 projets étudiés :
  - 3 projets éoliens
  - 1 projet solaire sur d'anciennes carrières
  - 1 projet solaire sur parking
  - 2 projets solaires sur toiture
  - 1 projet hydro-électrique

Projets éoliens 2020 : une discussion avec les opérateurs en cours de développement

Rappel du contexte

Plusieurs projets sont en cours dans les Vosges Centrales et le territoire dispose d'un potentiel que l'avancée technologique et l'évolution réglementaire tendent à accroître à moyen terme. Un schéma éolien a été défini par le SCoT des Vosges centrales pour anticiper son essor et maîtriser son développement.

Dans sa planification énergétique, le SCoT des Vosges Centrales prévoit que l'éolien représente un tiers de la production d'électricité du territoire d'ici 2030, soit l'équivalent d'une quarantaine de mâts environ, avec des projets impliquant le territoire en termes de gouvernance et de financement. La SEM a notamment été créée pour répondre à cette volonté politique.

L'éolien tient une place cruciale dans la stratégie d'autonomie énergétique territoriale, qui repose sur une mobilisation de l'ensemble des ressources renouvelables corrélée à des campagnes d'économie d'énergie et de substitution des produits pétroliers.

Les enjeux pour Terr'EnR

- **au niveau environnemental et paysager** : rester vigilant à l'effet cumulé des initiatives communales et faciliter la concertation par un regard tiers sur l'impact des projets,
- **au niveau économique** : impliquer les acteurs locaux à la gouvernance et à l'investissement, avec pour but de flécher ces nouvelles retombées pour financer la transition,
- **au niveau technologique** : construire le mix électrique local qui puisse, à terme, verdir la consommation de carburants du territoire issue de la mobilité électrique et de la production d'hydrogène.

Eoliennes des Lunaires (photomontage), commune de Gruey-lès-Surance (88) - © H2air

L'éolien

Avant de poursuivre de nouveaux développements éoliens compatibles avec les orientations de la planification énergétique du SCoT, l'année 2020 a consisté à rencontrer les opérateurs des premiers développements en cours pour en faire des projets de territoire, des projets participatifs où les acteurs, collectivités et citoyens du territoire puissent prendre part à l'investissement. Les projets expertisés par le Comité technique et dont la gouvernance participative citoyenne est en cours de structuration sont les suivants :

Le projet éolien des Lunaires développé par H2air à Gruey-lès-Surance

C'est seulement une fois après avoir été confortée par la qualité du projet et se basant sur une nouvelle structuration de la gouvernance, où 2 des 8 éoliennes appartiendraient au territoire, que la SEM Terr'EnR s'est engagée aux côtés d'H2air pour participer à la réussite du développement du parc. Cela s'est traduit par une valorisation du volet territorial du projet lors de l'enquête publique qui s'est soldée par un soutien de l'ensemble du maillage territorial au projet et une autorisation préfectorale en novembre 2020.
Le montage participatif a donné un sens nouveau au projet. Il s'agit d'un projet validé par les élus locaux en toute transparence et incluant tous les acteurs du territoire.

Le projet éolien de Madon & Moselle développé par Neoen autour de Ville-sur-Ion

Les autorisations obtenues en 2014 et 2016 par Neoen ont été validées définitivement courant 2020 pour les 18 éoliennes de 2,2 MW situées sur les communes de Gelvécourt-et-Adompt, Les Ableuvenettes, Dompaire, Madonne-et-Lamerey, Damas-et-Bettegney, Ville-sur-Illon et Harol.
L'année 2020 a vu l'aboutissement de l'engagement avec Neoen d'un protocole de co-développement visant à mettre en œuvre le schéma éolien du SCoT pour développer ensemble plusieurs projets de territoire, renforçant ainsi la gouvernance territoriale et optimisant les retombées locales.

Le projet éolien des Baumes développé par RWE à Rancourt, Valfroidcourt & Remoncourt

Le projet a fait l'objet d'une première expertise sur les domaines du paysage et de la biodiversité qui a été présenté aux instances de la SEM. La discussion se poursuivra en 2021 sur la gouvernance et le modèle économique.

Esley - Parc éolien Les Hauts Chemins - © Neoen

Projets solaires 2020 : une stratégie pour le photovoltaïque sur toiture, l'analyse d'opportunités pour le solaire au sol

Rappel du contexte

Encore peu développé dans les Vosges Centrales, le solaire photovoltaïque est amené à prendre son essor de façon massive dans les prochaines années. Bien que privilégié sur toiture de bâtiments et en particulier dans le neuf où la réglementation l'incite sur tout bâtiment de plus 1000 m², ses potentiels sont multiples : que ce soit au sol sur terrains dégradés, friches ou au bord des voies de transport, on peut aussi l'implanter sur ombrières de parking, sur l'eau au niveau d'anciennes carrières et dans les champs que ce soit en bifacial ou en vertical.

Dans sa planification énergétique, le SCoT des Vosges Centrales projette que le solaire représente un tiers de la production d'électricité du territoire d'ici 2030, soit l'équivalent d'une toiture sur 10 équipées et l'implantation d'une dizaine de centrales de plus dix hectares suivant une hiérarchisation d'implantation qui privilégie les toitures et les terrains dégradés.

Les enjeux pour Terr'EnR

- **Concrétiser des premières réalisations**, marqueurs d'un engagement territorial vers la transition énergétique et écologique,
- **Construire le modèle économique de la massification** : impliquer les acteurs du territoire au développement des projets pour multiplier les initiatives,
- **Démontrer la capacité de réalisation des entreprises locales** avec des premières opérations, qui traduisent la qualité du savoir-faire local.

Le solaire

Plusieurs projets solaires plus ou moins matures ont été étudiés par la SEM en 2020 : du « prêt à construire » comme l'implantation d'une ombrière sur le parking St Michel à Epinal, à l'idée de développer un parc solaire flottant sur d'anciennes carrières du territoire, en passant par l'équipement de bâtiments publics et d'anciennes friches par certaines communes et l'accompagnement d'initiatives citoyennes. Les points suivants résument les décisions de la SEM prises en 2020 :

Photovoltaïque sur toiture : le choix d'un appel à manifestation d'intérêt

La SEM a confié à l'agence de développement Cohérence Energies une mission de conseil pour élaborer sa stratégie de développement et se munir d'une expertise extérieure pour dialoguer avec les professionnels. Une mission de maîtrise d'œuvre lui a également été confiée pour proposer à l'Agglomération d'Epinal une convention d'occupation temporaire pour équiper la toiture de la future Maison de l'Habitat et du Territoire. Plutôt que d'accompagner les projets au cas par cas, les élus ont décidé d'initier en 2021 un appel à manifestation d'intérêt à destination des communes pour sélectionner les premières toitures photovoltaïques qui seront exploitées par Terr'EnR.

Photovoltaïque au sol : le choix d'une concertation élargie sur le paysage

Alors que le projet d'investir aux cotés de la ville de Golbey et de Total-Quadran pour l'équipement de l'ancien centre d'enfouissement technique de déchets municipal est toujours en discussion, la proposition d'un co-développement de centrales solaires flottantes sur d'anciennes carrières pose question.
Bien que le stade de développement du projet soit trop précoce pour en juger l'acceptabilité environnementale, le seul impact paysager de tels équipements le long des grands axes de transport nécessite d'être concerté et assumé.
Changer d'énergie, c'est aussi transformer nos paysages. Le choix d'accompagner ce type de projets est reporté à la discussion préalable auprès de l'ensemble des communes du territoire. Le sujet est programmé en Conférence des maires de l'Agglomération d'Epinal au printemps 2021.

Projets hydro-électriques 2020 : l'accompagnement d'une nouvelle technologie prometteuse

Rappel du contexte

Energie renouvelable historique des Vosges Centrales, représentant un peu moins d'un quart de l'électricité produite localement, l'hydroélectricité compte une dizaine de centrales en fonctionnement sur la Moselle et 4 sur le Coney. De nombreux anciens seuils et barrages présentent un potentiel de production mais les problématiques de continuité écologique et sédimentaire, croisées à la moindre puissance qu'ils sont susceptibles de fournir restreignent très largement les marges de développement.
Dans sa planification énergétique, le SCoT des Vosges Centrales mettait en valeur l'intérêt d'adapter les barrages en fonctionnement pour optimiser la production du territoire et avait identifié quelques sites prioritaires à investiguer ; il écartait la construction de nouveaux ouvrages du fait de la saturation des cours d'eau existants.

Le SCoT mettait aussi en valeur la technologie de l'hydrolienne fluviale pour ses vertus écologiques mais l'analyse du marché ne permettait d'envisager son développement que de façon marginale. Avec son nouveau prototype d'hydrolienne, le fabricant vosgien Peba propose une technologie qui affiche une puissance 4 fois supérieure à la concurrence pour des profondeurs et des débits minimes de cours d'eau.

Les enjeux pour Terr'EnR

- **Maintenir l'équipement des centrales existantes et optimiser leur production**, tout en garantissant une continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau,
- **Accompagner l'équipement des ouvrages existants**, notamment ceux qui ont été ciblés par le SCoT des Vosges Centrales,
- **Accompagner l'émergence des nouvelles technologies d'hydrolienne fluviale** en soutenant l'implantation de projets pilotes sur le territoire.

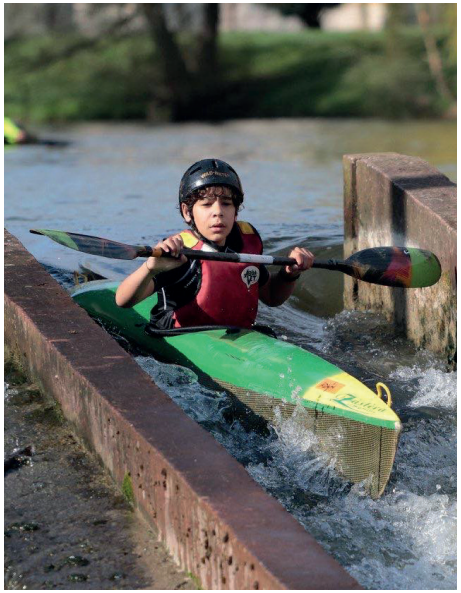

Un projet a particulièrement attiré l'attention de la SEM en 2020 :

Prototype d'hydrolienne fluviale par l'entreprise Peba

La société Peba suivie depuis 2018 par le Syndicat du SCoT et accompagnée par Vosj'Innove, propose un nouveau procédé d'hydrolienne flottante qui démultiplie le potentiel hydraulique territorial tout en répondant aux problématiques de continuité écologiques et sédimentaires des barrages hydro-électriques.

Autres avantages de la technologie, l'hydrolienne améliore l'état écologique du cours d'eau par oxygénation et récupération des microplastiques. Pour la fabrication de l'hydrolienne, la société Peba s'appuie intégralement sur des entreprises vosgiennes et prévoit une commercialisation dans la France entière.

Il a été proposé à la SEM d'accompagner l'émergence du premier prototype à échelle réelle qui sera raccordé sur le réseau. La société Hydrospinal qui porte le projet devrait produire ses premiers kWh début 2022.

Biomasse (bois-énergie & biogaz) : un soutien de filières d'avenir

Rappel du contexte

Le bois-énergie

La ressource forestière est un patrimoine historique dont l'exploitation sous forme de bois-énergie participe à la gestion durable de l'écosystème territorial. C'est la première source d'énergies renouvelables des Vosges Centrales. Les crises sanitaires forestières, les sécheresses à répétition et l'évolution du contexte de la filière au niveau local, repositionnent le bois-énergie comme une ressource prioritaire pour le territoire.

Le biogaz

Le gisement méthanogène déjà largement valorisé à l'échelle territoriale par plus d'une vingtaine d'exploitations agricoles est susceptible de couvrir l'équivalent d'un cinquième du gaz distribué en réseau. La planification du SCoT des Vosges Centrales prévoit d'en doubler l'effectif à l'horizon 2030 en privilégiant l'injection dans le réseau de distribution et en parallèle d'un déploiement de la mobilité gaz.

Les enjeux pour Terr'EnR

- **Faciliter le déploiement des réseaux de chaleur biomasse**, en accompagnant les collectivités qui souhaitent être plus impliquées que dans une procédure de DSP classique,
- **Accompagner le verdissement du réseau de gaz** par l'injection de biométhane agricole ou industriel,
- **Soutenir le déploiement d'alternatives aux carburants fossiles** par le développement de stations d'avitaillement pour la mobilité gaz ou d'électrolyseurs pour l'approvisionnement en hydrogène vert.

Autres filières EnR&R : géothermie, solaire thermique, chaleur fatale industrielle… Terr'EnR ne s'interdit aucune alternative !

Rappel du contexte

Le territoire recèle de nombreuses ressources renouvelables ou de récupération qui peuvent substituer l'usage d'énergies fossiles importées.
La recherche d'autonomie énergétique territoriale nécessite une diversification la plus large des sources d'approvisionnement du territoire et le développement de solutions innovantes qui questionne les notions de stockage, de distribution, les différents usages de l'énergie et le lien entre les réseaux énergétiques. Pour que cette diversité puisse s'exprimer, des premières réalisations doivent faire école pour que d'autres suivent. Là où les EnR peinent à démontrer leur concurrence aux énergies les plus attractives, mais aussi les plus polluantes, l'audace des maîtres d'ouvrage et leur connaissance du potentiel de développement est nécessaire. Ainsi le solaire thermique, tout comme la géothermie trouve un modèle économique lorsqu'une consommation de chaleur est envisagée en été, la géothermie verticale plus pour le petit collectif, l'aquathermie pour le tertiaire et le grand collectif, et d'autant plus si une production de froid est nécessaire …

Les enjeux pour Terr'EnR

- **Diversifier les sources d'approvisionnement territoriaux** : quelle que soit l'Energie Renouvelable ou qu'il s'agisse d'une énergie de Récupération (EnR&R) comme la chaleur fatale industrielle, que ce soit pour approvisionner un réseau de chaleur, des bâtiments, que ce soit en lien avec la mobilité, ou encore qu'il s'agisse d'un projet innovant en lien avec les smartgrid, Terr'EnR accompagnera tout type de projet de territoire par une analyse technico-économique, juridique et la mise en réseau au sein d'un écosystème mobilisé en faveur de la transition énergétique.
- **Accompagner pour plus de facilité** : là où la multiplicité des acteurs peut être un frein, Terr'EnR contribuera à la bonne structuration juridique, à la mise en réseau et à l'investissement complémentaire qui finalisera le bouclage financier.

En 2020, aucun projet de ce type n'a encore été étudié.

Univers graphique & marketing

Logo

La première action de communication menée en 2020 aura été la création d'une entité graphique par l'entreprise Lenevé.com. Le logo représente les différents jalons de l'ascension territoriale vers l'autonomie énergétique ; il reprend les couleurs des différentes énergies renouvelables et rappelle celles du SCoT des Vosges Centrales en référence à la planification énergétique dans laquelle l'action de la SEM s'inscrit.

Flyer/Newsletter/Rapport d'activité

Une plaquette de présentation et les contours de la newsletter « 100% ENR » en ont découlé pour une diffusion début 2021. 100% ENR sera diffusé 2 fois par an pour mettre en valeur les partenariats en cours et présenter l'avancée des projets, tandis que le rapport d'activité, diffusé au printemps de chaque année, fait le point sur l'ensemble des activités de la SEM.

Site web

L'année 2020 aura été aussi l'année de la maturation du site Internet de la société dont la publication est programmée pour la fin du printemps 2021.

Terr'EnR
Société d'Economie Mixte
Énergies Nouvelles des Vosges Centrales

Réseautage

Plusieurs actions de mise en réseau ont été poursuivies courant 2020 pour faire connaître Terr'EnR et élargir son partenariat.

Associations locales / Energie Partagée

L'association Energie Partagée a été mobilisée pour communiquer dans le cadre d'un webinaire à destination des associations citoyennes locales sur la démarche entreprise en partenariat avec H2air pour le développement du parc éolien de Gruey-lès-Surance.

Revoir le webinaire : www.youtube.com/watch?v=aEl5WPt-7wg

Réseau TEPOS

Le Président a témoigné dans le cadre de la 24ème téléconférence du réseau TEPOS pour présenter la démarche territoriale qui a abouti à la création de la société Terr'EnR.

Revoir la téléconférence : www.territoires-energie-positive.fr/echanger/revoir-la-24eme-teleconference-tepos-vosges-centrales-du-scot-a-la-dynamique-tepos

Réseau GECLER

La société a aussi été présentée aux membres du réseau « Grand Est Citoyen et Local d'Energies Renouvelables » (GECLER). Soutenu par l'ADEME et la Région Grand Est, le réseau GECLER, composé de 3 associations du Grand Est, a pour objectifs de développer des projets citoyens d'énergie renouvelable.

Eléments financiers au 31/12/2020

Produits d'exploitation : 0€

	2019-2020
Honoraires et frais d'actes	15 631€
Honoraires techniques Eolien Gruey	27 965€
Honoraires techniques Eolien Madon	37 423€
Honoraires techniques Eolien Rancourt	6 570€
Honoraires techniques Eolien	71 958€
Honoraires techniques AMO PV	6 100€
Honoraires techniques MOE PV toiture 1	9 600€
Honoraires techniques MOE PV toiture 2	9 600€
Honoraires techniques PV toiture	25 300€
TOTAL honoraires	**112 889€**

Charges d'exploitation : 183 575€

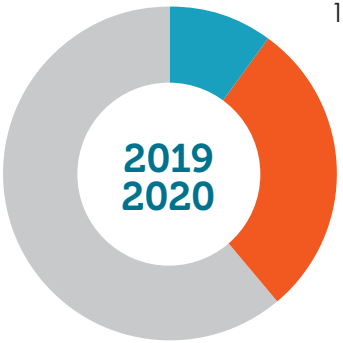

	2019-2020
Salaires bruts	37 251€
Charges sociales	14 770€
Taux de charges sociales	39,65%
Autres charges de personnel	549€
TOTAL des charges de personnel	**52 570€**

Synthèse de l'activité

	2019-2020
Chiffre d'affaires	0€
Marge globale	0€
Charges de fonctionnement	131 010€
Valeur ajoutée	-131 010€
Impôts et taxes	1 371€
Charges de personnel	52 570€
Exédent brut d'exploitation	-184 951€
Transferts de charges	1 419€
Dotations aux amortissements	36€
Résultat d'exploitation	-183 567€
Résultat financier	0€
Résultat courant avant impôts	-183 567€
Résutat exceptionnel	0€
RÉSULTAT NET	**-183 567€**

Le résultat est conforme au budget prévisionnel de la SEM : le 1er exercice a été consacré aux 1ères études de développement (les actifs ne sont pas valorisés comptablement)

Bilan actif

	2019-2020
Capital souscrit non appelé	2 300 000€
Immobilisations corporelles	695€
Total actif immobilisé	695€
Créances clients	0€
Autres créances	24 106€
Disponibilités	2 157 303€
Total de l'actif circulant	2 181 409€
Charges constatées d'avance	242€
TOTAL ACTIF	**4 482 346€**

Bilan passif

	2019-2020
Capital social	4 600 000€
Réserves	0€
Résultat de l'exercice	-183 567€
Total des capitaux propres	4 416 433€
Emprunts	0€
Dettes fournisseurs	59 174€
Dettes fiscales et sociales	6 739€
Total dettes	65 913€
TOTAL PASSIF	**4 482 346€**

Terr'EnR
Société d'Économie Mixte
Énergies Nouvelles des Vosges Centrales

SEM Terr'EnR
Maison des Territoires - 4, rue Louis Meyer - 88190 Golbey

Tél. 03 29 68 51 14 - contact@terr-enr.fr

www.terr-enr.fr
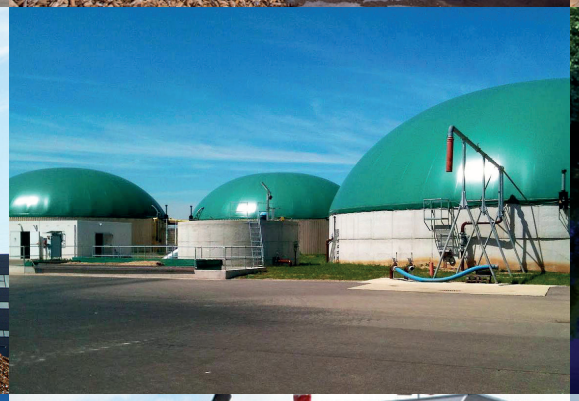
L'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES